

**CAISSE INTERDEPARTEMENTALE DE GARANTIE
INTEMPERIES**

MORBIHAN-COTES ARMOR-ILLE ET VILAINE

Mutuelle et Prévoyance

Association loi 1901



BULLETIN D'ADHESION 2019

DEMANDE DE RADIATION NOUVELLE ADHESION
SI VOUS MAINTENEZ VOTRE ADHESION, NE PAS RETOURNER CE BULLETIN, SAUF:
Changement BANCAIRE ou de Domicile

NOM: _____ PRENOM: _____

ADRESSE: _____

CP: _____ VILLE: _____ tel: _____

N° d'inscription maritime (bien préciser la lettre) : _____ expl: 1986X2305
Quartier: _____

Mail: _____@_____

Montant des cotisations pour 2019 (mettre une croix dans la case correspondante)

- 355.50 € pour 40 jours d'intempéries
- 278.10 € pour 30 jours d'intempéries
- 200.70 € pour 20 jours d'intempéries

PRELEVEMENTS 2019: 20 mars - 15 juin - 15 septembre – 20 décembre

IMPORTANT: les marins inscrits en *CMPP et à la Pêche industrielle*, ne peuvent être adhérents à la Caisse

-Autorise le centre Administratif des Affaires Maritimes (CAAM) à communiquer au CNPM et à la Caisse Intempéries des pêcheurs du Morbihan les données relatives à des services en vue des traitements automatisés nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de garantie contre les intempéries arrêté par le CNPM.

-Reconnaît avoir été informé qu'il dispose, auprès du quartier des Affaires Maritimes où il est identifié, d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant et figurant au fichier Central des Services des Marins.

-L'option choisie à l'adhésion est reconduite annuellement sauf changement d'option avant le 27 février 2019.

-En cas de changement d'adresse ou d'option, le bulletin d'adhésion devra être établi et expédié à la Caisse avant le 27 février 2019.

-En cas de changement de n° compte ou de banque, un nouveau RIB devra être expédié.

-Les marins pensionnés de l'Enim ne peuvent adhérer.

-Je suis pensionné (en retraite en 2018) de l'ENIM, cocher la case à quelle date: / / 2018

-Je serai pensionné (en retraite en 2019) de l'EMIM à compter du .../.../2019

Fait à

le

Signature

Adresse: C.I.G.I
Mutuelle et Prévoyance

19 place St Louis - BP 4 56410 ETEL

☎ : 02.97.55.50.50 mobile 06.80.22.53.04 e-mail : cdci.morbihan@orange.fr